

CONDITIONS DE SERVICE CAPITAL DIGITAL

Bank Audi France (ci-après la « Banque ») propose à ses clients un service de Banque en ligne, dénommé « Capital Digital », qui lui permet d'accéder à tous ses comptes via le même portail. Le service Capital Digital peut être souscrit par un client (ci-après le « Client »), soit à l'ouverture du Compte, soit à tout moment de la relation contractuelle.

Les termes des présentes conditions (la « Convention ») s'ajoutent aux conventions déjà existantes entre la Banque et le Client (les « Autres Conventions »). En cas de contradiction entre les termes de la Convention et les Autres Conventions, les termes de la Convention prévaudront. La souscription de la Convention a pour effet d'annuler et de remplacer les clauses des précédents accords souscrits antérieurement et ayant le même objet.

1. Accès au Service

Le Client accède à Capital Digital en se connectant au site internet de la Banque.

Le Client fait son affaire personnelle de l'acquisition, de l'installation et de la maintenance de son système informatique et de son raccordement au réseau Internet, ainsi que de sa protection, notamment au moyen de « pare-feu » (firewall) et antivirus à jour. La Banque n'étant ni fournisseur de l'accès à Internet, des matériels et logiciels, ni le transporteur des informations, sa responsabilité ne pourra être recherchée à ce titre.

L'accès à Capital Digital peut être rendu temporairement indisponible pour des raisons techniques, ou liées à la sécurité. Dans ce cas, un message sera affiché sur le site internet.

Le Client s'engage au respect des conditions d'utilisation de Capital Digital et des instructions liées à la sécurité du service Capital Digital qui auraient été portées à sa connaissance.

En fin de session, le Client devra systématiquement se déconnecter de Capital Digital en utilisant la fonction appropriée.

2. Fonctionnalités

Le service Capital Digital permet à l'utilisateur (ci-après l'« Utilisateur ») d'accéder, en fonction de l'abonnement souscrit et de ses droits, à tout ou partie des services suivants :

- la consultation des comptes du Client avec un historique d'une année glissante ;
- la commande de documents tels que RIB (Relevé d'identité bancaire), IBAN (International Bank Account Number), la mise à disposition de relevés de compte sous format électronique ;
- la consultation des rubriques d'affichage d'information ;
- la transmission d'instructions relatives aux opérations pouvant être réalisées au moyen de Capital Digital sous réserve d'acceptation par la Banque.

L'accès à Capital Digital reste uniquement à titre consultatif lorsqu'un Compte est mouvementé par des signatures conjointes ou pour des Comptes de mineurs non émancipés ou de majeurs protégés, sauf instruction contraire et expresse des personnes et/ ou autorités compétentes concernées.

Les fonctions actuelles sont évolutives, elles peuvent être différentes selon l'accès utilisé, et seront proposées au fur et à mesure de leur entrée en application, qui dépend du domaine technologique considéré.

En tout état de cause, la Banque se réserve le droit, à tout moment, de restreindre les opérations pouvant être réalisées par Capital Digital, d'en limiter le montant, de modifier ou de rectifier les modalités techniques et/ou d'utilisation et/ou de conditionner l'accès à certaines fonctions de Capital Digital par d'éventuels documents à fournir, ou à signer le cas échéant.

3. Utilisateurs

3.1 Personnes physiques

3.1.1 **Comptes unipersonnels**

Lorsque le Client est une personne physique, titulaire d'un compte unipersonnel, il est l'Utilisateur par défaut.

Le Client peut toutefois donner procuration à d'autres personnes pour accéder à tout ou partie des fonctionnalités de Capital Digital, en leur créant un profil d'utilisateur, selon des modalités définies par la Banque.

Il appartient au Client de notifier immédiatement, par courrier recommandé avec accusé de réception, la révocation des pouvoirs d'un Utilisateur. Toutes les actions entreprises par cet autre Utilisateur sur Capital Digital, jusqu'au jour de la réception de cette notification, ne pourront être contestées par le Client.

3.1.2 Comptes joints

Lorsque le compte est un compte joint, chaque cotitulaire d'un compte joint est l'Utilisateur par défaut.

Chaque cotitulaire peut toutefois donner procuration à d'autres personnes pour accéder à tout ou partie des fonctionnalités de Capital Digital, en leur créant un profil d'utilisateur, selon des modalités définies par la Banque.

Il appartient à chaque cotitulaire de notifier immédiatement, par courrier recommandé avec accusé de réception, la révocation des pouvoirs d'un Utilisateur. Toutes les actions entreprises par cet autre Utilisateur sur Capital Digital, jusqu'au jour de la réception de cette notification, ne pourront être contestées par les cotitulaires.

3.2 Personnes morales

Lorsque le Client est titulaire d'un compte « personne morale », le premier Utilisateur ne pourra être que son représentant dûment habilité (ci-après le « Représentant »).

Si le Représentant y est dûment habilité, il peut donner procuration à d'autres personnes pour accéder à tout ou partie des fonctionnalités de Capital Digital, en leur créant un profil d'utilisateur, selon des modalités définies par la Banque.

Le Représentant devra notifier immédiatement, par courrier recommandé avec accusé de réception, la révocation des pouvoirs d'un autre Utilisateur. Toutes les actions entreprises par cet autre Utilisateur sur Capital Digital, jusqu'au jour de la réception de cette notification, ne pourront être contestées par le Client.

Par ailleurs, le Client devra notifier immédiatement, par courrier recommandé avec accusé de réception, la révocation des pouvoirs du Représentant. Toutes les actions entreprises par le Représentant sur Capital Digital, jusqu'au jour de la réception de cette notification, ne pourront être contestées par le Client. Par ailleurs, les procurations consenties par le Représentant pour accéder à Capital Digital demeureront en vigueur jusqu'à leur révocation par le Client.

4. Codes

4.1 Codes

L'accès à Capital Digital n'est possible qu'au moyen de codes d'accès confidentiels saisis par l'Utilisateur. Ces codes comprennent deux parties :

- un identifiant par Utilisateur communiqué par SMS sur le numéro de téléphone mobile renseigné lors de la souscription à l'abonnement ;
- un code secret par Utilisateur et défini par ses soins sur Capital Digital. La Banque recommande la modification régulière de ce code secret.

Certaines opérations spécifiques ou sensibles devront également être validées par un code d'opération unique strictement confidentiel, généré par la Banque et envoyé par SMS au même numéro de téléphone mobile renseigné.

Il est convenu entre la Banque et le Client que la saisie des différents codes tient lieu de signature électronique et est réputée émaner du Client, permettant ainsi son identification et prouvant son consentement aux opérations effectuées et leur imputation à ce dernier, sans préjudice des dispositions légales et réglementaires relatives aux opérations de paiement non autorisées ou mal exécutées.

4.2 Saisie de codes erronés

Par mesure de sécurité, l'accès à Capital Digital est bloqué lorsque, à 3 reprises, le code secret saisi est erroné. L'accès n'est de nouveau possible qu'après demande de remise en service effectuée par l'Utilisateur auprès de la Banque.

4.3 Confidentialité des codes

Les codes doivent rester secrets et être protégés par le Client / l'Utilisateur, qui s'engagent à ne pas les communiquer à un tiers et à prendre toutes les mesures nécessaires afin de conserver leur parfaite confidentialité.

En cas de :

- doute sur la préservation de la confidentialité d'un des codes ;
- perte, de vol, de détournement ou de toute utilisation non autorisée des codes ;

le Client / l'Utilisateur doivent en avertir immédiatement la Banque par tous moyens. Cette déclaration devant être suivie, dans les plus brefs délais, d'une confirmation écrite que le Client adresse à la Banque au moyen d'une lettre simple. Cette déclaration aura pour effet de suspendre l'accès à Capital Digital jusqu'à la création d'un nouvel identifiant.

5. Fonctions Transactionnelles

Sous réserve de l'existence d'une provision suffisante et des stipulations de la présente Convention, le Client peut utiliser Capital Digital pour transmettre à la Banque des ordres de virements vers des comptes ouverts dans les propres livres de la Banque, ou dans les livres d'autres institutions financières.

Tout ordre reçu par le biais de Capital Digital et exécuté par la Banque engage le Client.

Dans tous les cas, l'accès aux fonctions transactionnelles peut être refusé par le Client ou la Banque.

5.1 Refus d'exécution

La Banque peut refuser d'exécuter un ordre notamment lorsque :

- le solde disponible sur le Compte à débiter est insuffisant ;
- le Compte ou son solde est indisponible ;
- la nature du Compte ne le permet pas ; et
- plus généralement, si une disposition légale ou réglementaire concernant la Banque et/ou ses correspondants l'en empêche.

5.2 Horaires

L'instruction transmise pendant les heures de fermeture de la Banque ou les jours fériés, ou après 15 heures GMT+1 les jours d'ouverture de la Banque, ne sera exécutée que le premier jour ouvré suivant sa réception par la Banque. Les horaires d'ouverture de la Banque sont de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi, hors jours fériés.

5.3 Opérations en devises

Le Client reconnaît et accepte que, lorsqu'il sollicite la réalisation sur Capital Digital d'une opération nécessitant la conversion dans une autre devise:

- La Banque ne peut lui communiquer, en amont de la réalisation de l'opération, le cours de change auquel cette opération sera réalisée;
- Le cours utilisé pour la conversion en devise sera celui fixé unilatéralement par la Banque pour ladite devise au moment de la réalisation de l'opération.

Le Client renonce, à ce titre, à toute réclamation ou action contre la Banque relative au cours de change appliqué à une opération.

6. Dispositions spécifiques à certains services

6.1 Informations diverses

Les informations relatives notamment aux taux d'intérêts pratiqués par la Banque et aux cours de change pouvant être consultées par le biais de Capital Digital sont fournies uniquement à titre indicatif. Elles ne sont pas actualisées en temps réel et ne reflètent donc pas à tout moment le marché des taux, cours ou indices concernés. Ces informations sont susceptibles d'être actualisées par la Banque à tout moment et sans préavis.

6.2 Relevés de compte

Les relevés de Compte et soldes sont communiqués sous réserve de bonne fin des opérations déjà enregistrées et des opérations en cours. Les relevés de comptes officiels sont mis à disposition du client sur une base mensuelle.

7. Effet probatoire

Le Client prend acte du fait que toutes les transactions concernées par la présente Convention sont consignées et/ou avis après exécution et sont reprises dans les relevés de Compte périodiques.

Les productions de ces documents seront conservées par la Banque pendant les durées d'archivages requises par les règles de prescriptions légales et conventionnelles.

En tout état de cause, les documents et enregistrements émis et/ ou fournis par Capital Digital sur papier et/ou support informatique, constituent un moyen de preuve des opérations réalisées par le Client.

8. Responsabilités

La Banque s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de Capital Digital. Sa responsabilité, limitée aux dommages directs, ne pourra être recherchée que s'il est établi qu'elle a commis une faute. Elle n'assume aucune responsabilité en ce qui

concerne le transport des informations.

- Elle n'est également pas responsable des conséquences résultant :
- du non-respect, par le Client, des procédures d'utilisation de Capital Digital ;
- de la divulgation à un tiers de toute information en relation (code ...) avec Capital Digital ;
- d'une mauvaise utilisation et/ou conservation (perte, vol, etc.) des codes ;
- de la communication par le Client d'informations inexactes ;
- d'une défaillance dans le fonctionnement des matériels du Client et/ou des réseaux de télécommunication et/ou de toute erreur imputable aux gestionnaires de ces réseaux et/ ou d'un virus affectant le matériel du Client ;
- d'un cas de force majeure ou du fait d'un tiers rendant l'accès à Capital Digital impossible ;
- de fausses déclarations du Client ;
- suspension ou du retard d'exécution d'un ordre lorsque cette suspension ou ce retard ne lui sont pas imputables.

Le Client est responsable de toutes les conséquences, y compris pécuniaires, qui résulteraient d'une erreur de transmission ou de manipulation de sa part, ainsi que des conséquences d'un défaut de sécurité (matériel ou logiciel) ou terminal de connexion (ordinateur, téléphone mobile, tablette) du système informatique utilisé pour se connecter à Capital Digital. Il est également responsable de l'usage et de la conservation de ses différents codes. Il est également responsable des conséquences d'une divulgation même involontaire à quiconque ou de leur transmission à toute personne de son choix.

En outre, la Banque ne garantit pas l'heure de réception des SMS, appels et autres notifications, une fois que ceux-ci sont pris en charge par un fournisseur d'accès Internet ou un opérateur téléphonique, réception dépendante de la gestion du serveur de messagerie du fournisseur d'accès du Client ou de l'utilisateur ou de son opérateur téléphonique. Par conséquent, la responsabilité de la Banque ne saurait être engagée pour les dommages directs ou indirects liés au transport des informations et le décalage entre leur demande d'envoi et leur réception.

Le Client est responsable des actes et opérations effectuées par les utilisateurs qu'il a désignés. Il est notamment responsable des fautes, imprudences ou négligences de ces tiers utilisateurs, signataires ou contacts, tel que le non-respect des pouvoirs internes qui leur sont conférés.

Toute opération effectuée conformément aux modalités d'accès prévues dans le cadre du présent contrat sera réputée faite par le Client et il en est seul responsable ainsi que de toutes les conséquences qui résulteraient d'une erreur de manipulation de sa part.

9. Tarification

Un abonnement gratuit à Capital Digital (hors coût de connexion internet à la charge du Client) permet d'accéder aux fonctionnalités de consultation des Comptes, d'impression de RIB et d'IBAN et de demande de chèques.

La réalisation de certaines opérations par le biais de Capital Digital est facturée au Client comme détaillé dans les Conditions Tarifaires.

Toute somme due par le Client au titre du service Capital Digital est prélevée par la Banque sur le Compte désigné par le Client ou, par défaut, sur son compte courant en Euro.

10. Durée & Résiliation

L'adhésion au service Capital Digital est d'une durée indéterminée. Le Client peut mettre fin au service Capital Digital, à tout moment, sous réserve de notifier sa décision à la Banque par écrit.

La Banque peut également mettre fin au service Capital Digital, à tout moment, sous réserve de respecter un préavis d'une durée de deux (2) mois, la cessation du service Capital Digital intervenant à compter de la date de réception de ladite notification par le Client.

La Banque pourra, en outre, soit suspendre l'accès aux fonctionnalités transactionnelles de Capital Digital en cas de compromission supposée de la confidentialité du service, soit fermer l'accès à Capital Digital à tout moment, sans préavis, en cas de comportement gravement répréhensible ou de manquement grave du Client à ses obligations contractuelles.

Dans tous les cas, la clôture du Compte, ou de tous les Comptes du Client lorsque celui dispose de plusieurs Comptes ouverts dans les livres de la Banque, entraîne la résiliation immédiate et de plein droit de l'adhésion au service Capital Digital.

11. Communication à des tiers

Le Client autorise la Banque à communiquer les informations recueillies dans le cadre de la Convention, aux personnes morales du Groupe de la Banque, ainsi qu'en tant que de besoin, à ses partenaires, courtiers et assureurs, sous-traitants et prestataires, dans les limites nécessaires à l'exécution des de la Convention.

12.1 Généralités

Les informations personnelles demandées sur Capital Digital sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Banque, et par son prestataire hébergeant ce service.

12.2 Finalités du traitement des données personnelles

La Banque s'engage à ne traiter ou n'utiliser les données recueillies de l'utilisateur que dans la mesure où lesdites données sont nécessaires pour le fonctionnement des services proposées sur Capital Digital tels que notamment :

- Assurer le traitement des demandes des clients
- Créer et gérer l'espace client
- Créer et gérer l'accès aux services en ligne de la Banque
- Assurer l'exécution des opérations de virement
- Assurer l'exécution des demandes de chéquier
- Vérifier la validité des informations nécessaires à l'exécution des opérations client
- Respecter les obligations légales et réglementaires

12.3 Nature des données collectées

Les données personnelles pouvant être collectées sur Capital Digital sont les suivantes :

- Création de compte/profil : sont notamment enregistrées, lors de la création du compte/profil de l'utilisateur, les nom et prénom, l'adresse postale, l'adresse électronique, le numéro de téléphone, le matricule du compte ouvert auprès de la Banque et les données de connexion de l'utilisateur.
- Connexion au site : à cette occasion, sont notamment enregistrées, les données de connexions, de navigation ou encore de localisation (selon le type de terminal utilisé).
- Opérations sur le site : en cas de virement effectué depuis le site, sont enregistrées les coordonnées bancaires de l'utilisateur et celui du bénéficiaire de du virement ainsi que ses nom et prénom, le cas échéant.
- Cookies : Les Cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du site, afin de collecter certaines informations (en particulier l'adresse IP de l'utilisateur, des informations relatives à l'ordinateur ou terminal utilisé pour la navigation, le mode de connexion, le type et la version du navigateur internet, le système d'exploitation et d'autres identifiants techniques...). L'utilisateur a la possibilité de désactiver les Cookies à partir des paramètres de son navigateur.
Les champs munis d'un astérisque sont obligatoires et nécessaires à la création d'un espace client personnalisé. L'absence d'une information obligatoire est susceptible de compromettre la création de du profil utilisateur et le bon traitement des demandes du client ou à l'accès de certains services.

12.4 Durée de conservation

Les données personnelles recueillies du client seront conservées pendant toute la durée de l'utilisation du service Capital Digital, sauf si :

- L'utilisateur exerce son droit de suppression des données le concernant, dans les conditions décrites ci-dessous ou dans la Notice d'information sur la protection des données personnelles à caractère personnel des Clients de Bank Audi France accessible en agence et à l'adresse internet suivante : <http://www.bankaudi.fr/france/fr/about-us/documentation> ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire. Pendant cette période, la Banque s'engage à mettre en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de données personnelles recueillies, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou leur accès par des tiers non autorisés.

12.5 Destinataire des données personnelles recueillies

L'accès aux données personnelles est strictement limité à :

- Bank Audi France SA, (et ses préposés) en sa qualité de responsable des données récoltées ;*
- Capital Banking Solutions SAS, (et ses préposés) en ses qualités d'hébergeur et de sous-traitant, dont les coordonnées sont mentionnées à l'article 14 des présentes.

Le sous-traitant est soumis à une obligation de confidentialité et ne peut utiliser les données récoltées qu'en conformité avec les dispositions contractuelles de la Banque et la législation applicable. En dehors de ces cas énoncés ci-dessus, la Banque s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers, aux données personnelles de l'utilisateur sans son consentement préalable, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense etc...).

Certains destinataires des données personnelles récoltées sont situés en dehors de l'Union européenne (ci-après U.E), notamment au Liban. La Banque s'assurera à ce que les données qui seraient transférées hors U.E soient garantis d'un niveau de protection suffisant et conforme à la réglementation et législation applicables en France.

12.6 Droits d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, l'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des données le concernant ou encore de la limitation de leur traitement. L'utilisateur pourra également, pour des raisons légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Pour plus d'information sur la politique de protection des données personnelles de la Banque et les droits attachés, l'utilisateur est invité à consulter la page internet suivante : <http://www.bankaudi.fr/france/fr/about-us/documentation>.

13. Contact

- ◇ S'agissant des données personnelles, l'utilisateur peut exercer ses droits ainsi que contacter le délégué à la protection des données personnelles (DPO) en s'adressant :

Directement à la Banque

Ou par courrier à l'adresse suivante :

Bank Audi France
Délégué à la Protection des Données (D.P.O)
73, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Ou par courriel à l'adresse suivante : BAF-dpo@bankaudi.fr

- ◇ Pour toute autre question ou demande d'information concernant le site, ou tout signalement de contenu ou d'activités illicites, l'utilisateur peut contacter la Banque à l'adresse e-mail suivante : contactus@bankaudi.fr ou adresser un courrier à votre chargé de compte habituel.

14. Informations légales

En vertu de l'article 6 de la Loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, il est précisé dans cet article l'identité des différents intervenants dans le cadre de sa réalisation et de son suivi.

Le site e-banking Capital Digital est édité par :

▪ Bank Audi France SA, (ci-après la Banque) dont le siège social est situé au 73, Avenue des Champs-Elysées à Paris 75008, et immatriculée au registre de commerce de PARIS : B 316 768 176 – SIRET : 315 768 176 00010.

Téléphone : +33.1.53.83.50.00 – Adresse e-mail : contactus@bankaudi.fr ou <http://www.bankaudi.fr/france/talk-to-us>

Le directeur de publication du site est : M. Matthieu MORELLI.

Capital Digital est hébergé par :

▪ Capital Banking Solutions SAS (ci-après hébergeur ou sous-traitant) , dont le siège est situé au 23, rue Balzac à Paris 75008, et immatriculée au registre de commerce de PARIS : 429 359 524 – SIRET : 429 359 524 00031.

Téléphone : +33.1.44.43.44.66

Date

Nom du Client

N° de Compte

Signature